

Réunion : **Réunion extraordinaire publique de la Ville de Belle-Baie**

PROCÈS VERBAL - ADOPTÉ

Date : **14/05/2024**

Heure : **18:h30** jusque

Présence :

Présents / présentes :

D. Guitard, maire

A. Bard-Lavigne, conseillère

O. Dilhac, conseiller

C. Doucet, conseiller

A. Noël, conseillère

J. Olivier, conseiller

P. Fongemie, directeur général

W. St-Laurent, greffière municipale

M.-A. Godin, directeur des services aux citoyens

B. Seymour, conseillère stratégique en communication numérique

R. Doucet, trésorier

R. Penarroya, Analyste technique senior

Absents / Absentes :

J.-G. Grant, maire suppléant

R. Arseneau, conseiller

G. Frenette, conseiller

M. Larivière, conseillère

1. APPEL À L'ORDRE

Le maire appelle à l'ordre la rencontre.

2. CONSTATATION DU QUORUM

La greffière municipale confirme le quorum.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts déclarés.

4. RÉOLUTIONS ET ARRÊTÉS MUNICIPAUX

4.1. Proposition d'entente -Contrat de lotissement - rue Léonard

Proposé par : **C. Doucet, conseiller**

Appuyé par : **O. Dilhac, conseiller**

Que les membres du conseil approuvent le contrat de lotissement entre R. H. Frenette Trucking Ltd. et la Municipalité de Belle-Baie ce concernant l'aboutissement de la rue Léonard, secteur Petit-Rocher, au normes de la Municipalité, selon l'arrêté de lotissement de l'ancien Village de Petit-Rocher et que le maire et la Greffière municipale soient autorisés à signer tous les documents connexes au nom de la Municipalité.

Vote :

Motion adoptée

4.2. Autorisation d'approbation du Plan de lotissement - rue Léonard

Proposé par : **A. Noël, conseillère**

Appuyé par : **O. Dilhac, conseiller**

Conformément à l'article 5(3) de l'arrêté de lotissement intitulé *Village de Petit-Rocher*, arrêté 13-01-90 et à la suite d'une entente signer avec l'entrepreneur, les membres du conseil consent à ce que l'Agent d'aménagement approuve les plans finals de lotissement intitulé R. H . Frenette Camionage Ltée – R. H. Frenette Trucking Ltd. Subdivision (rue Léonard), secteur Petit-Rocher.

Vote :

Motion adoptée

4.3. Demande de contribution en nature

Proposé par : **O. Dilhac, conseiller**

Appuyé par : **C. Doucet, conseiller**

Attendu Que la Municipalité de Belle-Baie a reçu une demande de contribution en nature du comité d'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de football qui aura lieu le 18 mai 2024; et

Attendu Que cet évènement se déroulera au terrain de soccer synthétique, secteur Petit-Rocher; et

Attendu Que la valeur de location du terrain pour cet évènement s'élève à 540 \$.

Qu'il soit donc résolu que les membres du conseil approuvent la demande de contribution en nature pour l'évènement de la Coup d'Afrique des Nations en football, 2024.

Vote :

Motion adoptée

4.4. Soumission 107-23 - Mise à niveau section de la rue principale, secteur Beresford

Proposé par : **J. Olivier, conseiller**

Appuyé par : **A. Bard-Lavigne, conseillère**

Attendu que la Municipalité de Belle-Baie à fait une demande de soumission pour la réfection de la rue Principale, secteur Beresford; et

Attendu que la soumission reçue pour le projet 107-23 « Réfection de la rue Principale, secteur Beresford », datée le 21 mars 2024, excède le montant budgété; et

Attendu qu'après discussions, le soumissionnaire a révisé son prix mais qu'une somme d'environ \$ 135 000 est toujours supérieure au montant budgété ; et

Attendu que l'équipe administrative présente 2 options pour combler le manque à gagner de ce projet.

A) de réduire le projet de 110 mètres.

B) que la municipalité s'engage à prendre en charge financièrement le coût supplémentaire d'environ 135 000 \$.

Qu'il soit résolu que les membres du conseil choisissent l'option A et que la soumission 107-23 pour la mise à niveau section de la rue Principale, secteur Beresford soit attribuée à R.H. Frenette Ltée pour un montant de 2 010 854.65 \$, plus taxes.

Vote :

Motion adoptée

5. AJOURNEMENT

La séance fut levée à 18 h 51.

X

Daniel Guitard
Maire

X

Wanda St-Laurent
Greffière municipale